

Wolu-Inter-Quartiers ASBL

Avenue du Capricorne, 1A - 1200 Woluwe-Saint-Lambert
T : 02/762 39 44 – courriel : woluinterquartiers@hotmail.com
N° d'entreprise : 0452667029 – Argenta BE77 9795 4933 4142



Woluwe-Saint-Lambert, le 3/04/2019

Collège des Bourgmestre et Échevins
de la Commune de Woluwe-Saint-Lambert
Avenue Paul Hymans, 2
1200 Woluwe-Saint-Lambert

Concerne : Demande de permis d'urbanisme pour le bien situé Avenue du Centaure, 23.

Madame, Monsieur,

Nous souhaitons vous faire part de nos remarques concernant ce dossier.

Tout d'abord, nous tenons à rappeler que nous nous trouvons dans le quartier des Constellations. Ce quartier construit dans les années 50 par les architectes du groupe Alpha (à qui nous devons aussi la Cité Administrative) regroupe plus de 300 maisons avec un style traditionaliste identique. Il est donc du devoir de la Commission de maintenir la cohérence architecturale du quartier.

Malheureusement, de nombreuses extensions (lucarnes, chiens assis, vérandas et autres) ont déjà été réalisées, avec ou sans autorisation. Néanmoins, cela ne justifie en aucun cas d'autres dépassements et incohérences sur ce site caractérisé architecturalement. Nous souhaitons donc que la Commission observe la plus grande prudence quant à l'obtention ou non d'un permis qui prévoit des modifications visibles depuis la rue. Rappelons que votre décision entraînera un précédent pour l'ensemble du quartier.

Nous nous opposons au projet tel que présenté afin de maintenir la cohérence de la rue, mais également pour limiter les risques de nuisances entraînées par la terrasse prévue au-dessus de l'extension ainsi que pour la perte d'ensoleillement pour le voisin de droite.

Nous plaidons pour que la Commune mette en place un règlement spécifique à l'échelle du quartier des Constellations afin de maintenir une cohérence architecturale et urbanistique en son sein et nous espérons que la récente réforme du CoBAT accélèrera la mise en place d'un RCUZ par exemple.

Nous ne souhaitons pas être convoqués à la réunion de concertation qui traitera de ce dossier.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre sincère considération.

Nicolas Moulin,
Pour Wolu-Inter-Quartiers.